

CHAMBRE DES COMMUNES,  
SALLE DE COMITÉ N° 30,  
JEUDI, 26 mars 1908.

Le Comité spécial permanent d'Agriculture et de Colonisation s'est réuni ici, aujourd'hui, à 10 heures du matin, sous la présidence de M. McKenzie, président.

Le PRÉSIDENT.—Comme les membres du Comité le savent, nous avons l'intention de continuer notre enquête sur la culture et la préparation du tabac. Hier, lors de l'ajournement, M. Darius Wigle, du comté d'Essex, Ontario, faisait sa déposition; elle se continuera maintenant.

*Par M. Clements:*

Q. Vous avez examiné le projet de loi proposé par le gouvernement. Dans votre opinion, quel effet produira l'unification de la licence et du timbre combinée avec un tarif plus élevé sur l'industrie du tabac dans votre district, aussi bien que dans les autres parties du pays?

R. Ceci: elle aura pour conséquence l'adoption de meilleures méthodes de maturation et de préparation de notre tabac pour les manufacturiers canadiens.

Q. Elle fera adopter de meilleures méthodes de maturation?

R. Elle fera adopter de meilleures méthodes de maturation. Elle constituera aussi un encouragement pour les manufacturiers à employer des tabacs récoltés au Canada.

Q. Croyez-vous que les fermiers aient besoin d'être conseillés sur la culture du tabac? Ne devrait-on pas les faire instruire par des experts? Pensez-vous que M. Charlan soit apte à cette mission et puisse s'occuper de tous les districts producteurs de tabac? Ne trouvez-vous le territoire qui lui est confié trop étendu?

R. En ce qui concerne M. Charlan, je ne puis répondre à la question concernant sa capacité, car je n'ai jamais conversé avec lui, et je n'ai pas pu comprendre la cause qu'il fit hier, car il parlait français. Quant aux fermiers et producteurs de tabac de l'ouest d'Ontario, j'ai la conviction qu'ils s'entendent parfaitement à ce genre de culture et aux soins à donner à leur récolte. Il conviendrait, cependant, de les déterminer à faire leur plantation plus tôt, de manière que la récolte puisse se faire dès les premiers jours de l'automne, lorsque le temps est plus chaud et plus sec.

Q. Personnellement, j'ai ressenti le besoin des changements que le gouvernement a l'intention de faire. Quand pensez-vous que ces changements devraient avoir lieu? Je sais que les fermiers de mon district refuseront de continuer leur culture, si cette législation nouvelle n'est pas bientôt rendue publique. Quelle est votre opinion à ce sujet?

Le PRÉSIDENT.—De quels changements voulez-vous parler?

*Par M. Clements:*

Q. De ceux qui résulteront de la nouvelle loi que le gouvernement a l'intention de proposer.

R. Je vous répondrai ceci: Etant données les conditions actuelles, les fermiers sont décidés à planter très peu de tabac pendant la prochaine saison, parce qu'ils ont encore en main la plus grande part de leur dernière récolte, à moins que le gouvernement ne leur garantisse un changement du tarif.

Q. Quelle quantité de la dernière récolte croyez-vous être dans les mains des fermiers?

R. Environ les quatre-cinquièmes, je crois.